

Pièces à fournir pour l'inscription

Photo d'identité+ signature numérique agréée services en ligne ANTS

Les documents suivants seront ensuite scannés, vous pouvez donc nous apporter les originaux:

- Carte d'identité de l'élève,
- Attestation JDC (Journée Défense et Citoyenneté de 17 à 25 ans),
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom de l'élève, sinon au nom des parents ou de l'hébergeant + la carte d'identité des parents ou de l'hébergeant + une attestation d'hébergement signé par l'hébergeant et l'élève,
- Le permis AM (BSR) si vous l'avez,
- 2 enveloppes timbrées au tarif normal.

Prendre rendez vous avec l'école de CONDUITE PATRICK aux horaires de permanence secrétariat pour signer les contrats de formation, muni du dossier constitué.

Nos horaires d'ouverture :

Lundi et Jeudi 9h à 12h et 13h à 18h

Mardi et Vendredi 9h à 12h et de 14h à 19h

Mercredi et Samedi 9h à 12h et de 14h à 18h